



2021.10.12

CHANGER LA CONSTITUTION

Un camarade Républicain, Marcel Terrier (Ch 64), appelait de ses vœux un changement de notre très vieille Constitution. Cela me semble raisonnable...à condition que nos parlementaires et le futur Président y trouvent intérêt.

Pour l'heure nous nous apprêtons, sur la base de celle existante, à élire le président de la République qui fait l'objet du titre II de ladite Constitution, et quelques articles éparpillés dont 2 me semblent importants : 67 et 89.

La définition de la fonction présidentielle actuelle me pose problème. Dans l'esprit du général De Gaulle, un président devait se situer « au-dessus des partis » (discours de Bayeux). Terme ambigu qui méritait un développement. Devait-on le considérer comme un observateur attentif du bon fonctionnement des institutions, ou comme le membre suprême de l'Exécutif ? L'article 67 stipulant que « *Le Président de la République n'est pas responsable des actes accomplis en cette qualité...* » plaçait, selon moi, ce dernier hors de l'Exécutif. Mais alors comment, en application de l'article 16, le Président peut-il disposer des pleins pouvoirs tout en étant irresponsable de ses actes ?

Il me semble clair que les 3 modifications de la Constitution : élection au suffrage universel uninominal à 2 tours, durée de la mandature présidentielle identique à celle de la législative et concomitance de ces deux élections, font que le président de la République n'est que le chef d'un des Partis français qui ne comptabilise au mieux que 25% des votants du premier tour...

J'aimerais que les Républicains qui appellent, comme moi, à la modification de la Constitution actuelle, précisent les modifications qu'ils entendent apporter au statut présidentiel. Ils m'aideraient à la décision du vote embarrassant qui m'attend.

Ceci étant, je me perds en conjectures sur les raisons qui ont poussé cet homme exceptionnel que fut le général De Gaulle à proposer cette funeste élection. Je mijote actuellement une explication sur ces raisons ; mais ceci est une autre histoire.